

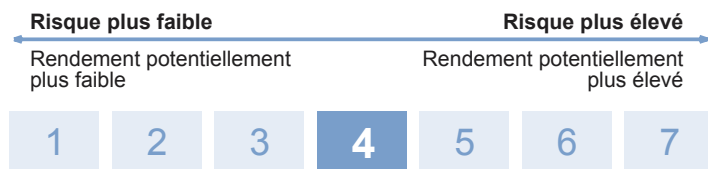
Objectifs et politique d'investissement

- Le Portefeuille vise à générer des revenus et une croissance du capital à long terme.
Le Portefeuille cherche à promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales reposant sur les critères « ESG » décrits dans le Prospectus.
Dans le cadre de son processus d'investissement, le Conseiller en investissement mettra en œuvre une approche multi-stratégie de l'ESG, qui peut consister en l'application de filtres d'exclusion et l'intégration de facteurs ESG aux facteurs traditionnels.
- Le Portefeuille investit principalement en titres assortis d'une notation inférieure à la catégorie investissement (investment grade) et à revenu fixe de sociétés nord-américaines et européennes. Ces sociétés sont établies en Amérique du Nord et/ou en Europe ou tirent la majorité de leurs profits ou de leur chiffre d'affaires d'Amérique du Nord et/ou d'Europe. Le Portefeuille peut également investir en titres à revenu fixe assortis d'une notation inférieure à la catégorie investissement (investment grade) de sociétés établies n'importe où dans le monde.
- Le Portefeuille n'investit pas plus du tiers de ses actifs en autres titres et instruments. En outre, il n'investit pas plus de 10 % en titres convertibles (titres pouvant être convertis en d'autres types de titres). Ces titres convertibles peuvent comprendre des contingent convertible bonds (« CoCos ») de banques, sociétés de financement et compagnies d'assurance ayant un profil de risque spécifique, tel qu'indiqué ci-après.
- Le Portefeuille peut investir jusqu'à un dixième de ses actifs en actions ou titres similaires.
- Le Portefeuille a recours à des instruments dérivés dans le cadre de sa politique d'investissement, pour obtenir une exposition aux taux d'intérêt, au crédit et/ou aux devises, et ce, afin de chercher à produire un rendement

plus élevé, d'obtenir un effet de levier sur le Portefeuille et de se couvrir contre certains risques. Une part importante de l'exposition du Portefeuille peut être obtenue par le recours aux instruments dérivés. Un instrument dérivé est un contrat entre deux ou plusieurs parties dont la valeur dépend de la hausse et de la baisse de l'actif sous-jacent.

- La Catégorie d'actions cherche à couvrir l'exposition du Portefeuille, dans sa devise de comptabilité, à la devise de la Catégorie d'Actions. Il est porté à votre attention que diverses techniques peuvent être utilisées pour mettre en œuvre cette couverture, ce qui implique des risques supplémentaires, et rien ne garantit que la couverture atteindra son objectif.
- Les actions du Portefeuille peuvent être rachetées quotidiennement (chaque Jour de Bourse) sur demande.
- Le Portefeuille est géré activement et fait référence à Bloomberg Capital US High-Yield 2% Issuer Cap (Total Return Gross) (CHF-Hedged) (l'« Indicateur ») aux fins de la fixation de seuils de risque internes et/ou de seuils de risque externes discrétionnaires qui peuvent présenter des écarts par rapport à l'Indicateur.
- La composition des actifs du Portefeuille est à l'entière discrétion du Conseiller en investissement. Bien que le Portefeuille détienne généralement des actifs qui sont des composantes de l'Indicateur, il peut investir dans ces composantes dans différentes proportions, et il peut détenir des actifs qui ne sont pas des composantes de l'Indicateur. Par conséquent, les rendements peuvent s'éloigner sensiblement de la performance de l'Indicateur de référence spécifié.
- Les revenus (nets de frais) sont distribués annuellement.
- La devise du Portefeuille est USD. La devise de la catégorie d'actions est CHF.
- Veuillez vous reporter au Prospectus pour prendre connaissance des détails complets de l'objectif et de la politique d'investissement.**

Profil de risque et de rendement



Le profil de risque est basé sur les données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Portefeuille. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps. Un compartiment noté dans la catégorie la plus basse n'est pas forcément sans risque. Il est possible qu'un portefeuille dont le profil de risque est classé comme plus faible perde davantage de valeur qu'un portefeuille dont le profil de risque est plus élevé.

Le Portefeuille est classé en catégorie 4 car il investit principalement en titres à revenu fixe de la catégorie spéculative qui, bien qu'ils procurent un rendement sur investissement supérieur, sont habituellement soumis à des niveaux de fluctuation des cours supérieurs à ceux des titres à revenu fixe de la catégorie investissement.

Le capital n'est pas garanti.

Autres risques importants :

- Risque de marché** - la valeur des actifs du Portefeuille est habituellement tributaire d'un certain nombre de facteurs, y compris les niveaux de confiance du marché sur lequel ils sont négociés.
- Risque lié aux obligations de type Contingent Convertible (« CoCo »)** - l'investissement dans ce type particulier d'obligations peut entraîner des pertes importantes pour le Portefeuille en cas de survenance de certains événements déclencheurs. L'existence de ces événements déclencheurs engendre un risque différent de celui inhérent aux obligations traditionnelles, plus susceptible de se traduire par une perte de valeur partielle ou totale, une autre possibilité étant que ces obligations peuvent être converties en actions de la société émettrice qui peuvent elles aussi avoir subi une perte de valeur.
- Risque opérationnel** - le Portefeuille peut subir des pertes importantes

en raison d'erreurs humaines, de défaillances des systèmes et/ou des processus, de procédures ou de contrôles inadéquats.

- Risque de liquidité** - il se peut que le Portefeuille ne trouve pas dans tous les cas une autre partie souhaitant acheter un actif que le Portefeuille souhaite céder, ce qui pourrait avoir un impact sur la capacité du Portefeuille à répondre aux demandes de rachat à la demande.
- Risque de taux de change** - l'évolution des taux de change peut réduire ou augmenter les rendements qu'un investisseur peut s'attendre à recevoir, indépendamment des performances de ces actifs. La couverture de ce risque peut ne pas être pleinement efficace et peut accroître d'autres risques (par exemple, les risques liés aux instruments dérivés).
- Risque de dépositaire** - l'insolvabilité, les violations du devoir de diligence ou une faute professionnelle d'un dépositaire ou d'un sous-dépositaire responsable de la garde des actifs du Portefeuille peuvent entraîner une perte pour le Portefeuille.
- Risque de taux d'intérêt** - lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations diminuent, reflétant ainsi la capacité des investisseurs à obtenir ailleurs un taux d'intérêt plus attractif sur leur argent. Les cours des obligations sont donc soumis aux mouvements des taux d'intérêt, qui peuvent se produire pour un certain nombre de raisons politiques ainsi qu'économiques.
- Risque de crédit** - le fait pour une contrepartie ou pour l'émetteur d'un actif financier détenu dans le Portefeuille de ne pas remplir ses obligations de paiement aura un impact négatif sur le Portefeuille.
- Risque lié aux instruments dérivés** - les instruments dérivés sont très sensibles aux fluctuations de valeur des actifs sous-jacents auxquels ils sont adossés. Certains instruments dérivés peuvent entraîner des pertes supérieures au montant initialement investi.
- Risque de contrepartie** - il se peut qu'une partie avec laquelle le Portefeuille conclut des opérations ne remplisse pas ses obligations, ce qui pourrait entraîner des pertes.
- Risque du haut rendement** - les instruments à haut rendement, c'est-à-dire les placements qui versent un montant élevé de revenus, comportent généralement un risque de crédit et une sensibilité supérieurs aux évolutions économiques, ce qui se traduit par un mouvement des cours

plus important que celui des instruments à rendement plus bas.

- **Risque de durabilité** – un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance pouvant entraîner une baisse de la valeur du portefeuille. Parmi les risques de durabilité, citons les risques environnementaux matériels, les risques liés au changement climatique, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les pratiques de travail inappropriées, le manque de diversité au sein du conseil d'administration/de surveillance et la corruption.
- **Risque lié aux titres adossés à des créances hypothécaires**

(mortgage-backed securities « MBS ») et aux titres adossés à des actifs (asset-backed securities « ABS ») - les créances hypothécaires auxquelles sont adossés les MBS et les actifs auxquels sont adossés les ABS peuvent être remboursés avant la date requise, ce qui entraîne des rendements plus faibles.

- **Pour obtenir des informations plus détaillées sur les risques associés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la section du Prospectus intitulée « Évaluation des risques » et consulter vos conseillers professionnels.**

Frais

Les frais que vous payez servent à supporter les coûts de fonctionnement du Portefeuille, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais ont pour effet de réduire la croissance potentielle de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

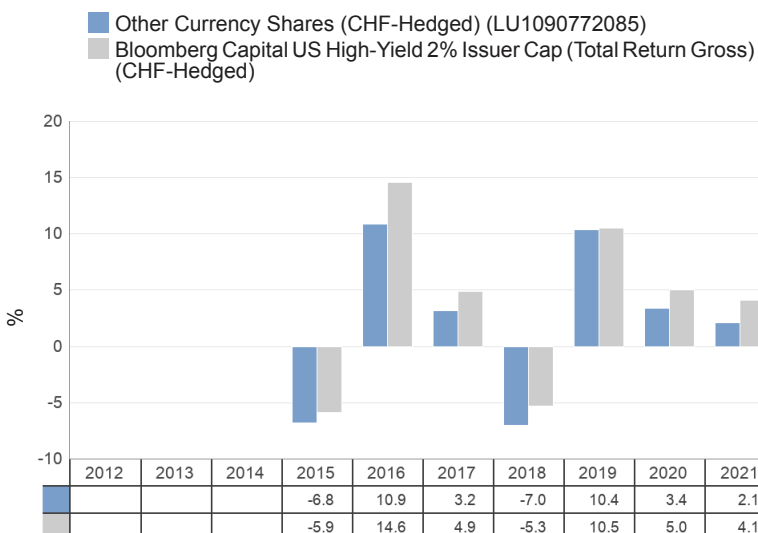
Frais prélevés sur une année	
Frais courants	1.23%
Frais prélevés dans certaines conditions	
Commission de performance	Aucun

Le cas échéant, les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maxima et dans certains cas ils pourraient être moindres ; veuillez contacter vos conseillers professionnels pour plus d'informations.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice clos en novembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les coûts d'opération (comprenant des impôts et commissions de courtage) ainsi que les coûts d'emprunt, qui sont prélevés sur l'actif du Portefeuille et qui sont susceptibles d'affecter les rendements de votre placement, et les commissions de performance (le cas échéant).

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous reporter à la section du Prospectus du Fonds intitulée « Frais et commissions » et au supplément correspondant au Portefeuille.

Performances passées



Le Portefeuille a été lancé en janvier 1998. La Catégorie d'actions a été lancée en août 2014.

Le cas échéant, les performances passées ont été calculées en CHF et sont exprimées en pourcentage de la variation de la Valeur Liquidative du Portefeuille à la clôture de chaque exercice (net de toutes les commissions). Dans le cas où les performances passées ne sont pas indiquées, il n'existe pas suffisamment de données pour donner une indication utile des performances passées.

Soyez conscient que les performances passées ne préjugent pas des performances futures qui peuvent varier.

Informations pratiques

Dépositaire : State Street Bank International GmbH Luxembourg Branch

Informations complémentaires : Le Prospectus, les rapports annuel et semestriel et les derniers cours des actions sont disponibles sans frais au siège social du Fonds, auprès du Gestionnaire, du gestionnaire administratif ou des distributeurs du Portefeuille. Le Prospectus est disponible en anglais, en français, en allemand, en italien et en espagnol.

Le présent document porte sur un seul Portefeuille du Fonds et le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du Fonds.

Le Fonds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois avec responsabilité séparée entre les portefeuilles. Les actifs du Portefeuille dans lequel vous avez investi ne doivent donc pas être utilisés pour acquitter les dettes d'autres portefeuilles. Ceci n'a cependant pas été validée dans d'autres juridictions.

Échanges entre Portefeuilles : Les actions sont disponibles dans d'autres catégories d'actions et dans d'autres devises, comme cela peut être spécifié dans le Prospectus. Les Actionnaires peuvent demander que leurs actions de toute catégorie d'actions de tout portefeuille soient converties en actions de toute catégorie d'actions d'un autre portefeuille, sous réserve des conditions prévues dans le Prospectus (des frais peuvent s'appliquer).

Déclaration concernant la responsabilité : Le Fonds peut être tenu responsable uniquement sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou en contradiction avec les parties pertinentes du Prospectus du Fonds.

Législation fiscale : Les investissements du Portefeuille peuvent être soumis à l'impôt dans les pays dans lesquels il investit. De plus, ce Portefeuille est soumis au droit et à la réglementation fiscaux du Luxembourg, qui peuvent avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle et sur votre placement. Pour plus d'informations, veuillez consulter vos conseillers professionnels.

Politique de rémunération : de plus amples informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société de Gestion, en ce compris une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont fixés et régis par la Société de Gestion, sont disponibles sur <https://www.gsam.com/sm/remunerationpolicy>, et un exemplaire papier peut être obtenu sans frais et sur demande.